

Inventaire aérien de l'original de la réserve faunique La Vérendrye réalisé à l'hiver 2020

Résumé des résultats

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) a entrepris, en 2019, une démarche commune sur l'original dans la réserve faunique La Vérendrye (RFLV) avec sept des neuf communautés algonquines. Un comité technique a été formé et un inventaire aérien de l'original, auquel ont participé cinq des sept communautés membres de ce comité, a été réalisé sur le territoire de la RFLV à l'hiver 2020, une première du genre. Le présent document constitue un résumé des principaux résultats de cet inventaire.

Contexte

Les derniers inventaires de la population d'originaux de la RFLV ont été effectués en 1994 sur tout le territoire de la RFLV et en 2008 sur le territoire de l'annexe 2 de l'entente trilatérale. Bien que les indicateurs utilisés pour suivre l'état de la population d'originaux dans la réserve n'aient pas montré que la situation était critique, la réalisation de cet inventaire a permis une mise à jour plus précise des connaissances du MFFP et de la nation algonquine sur ce territoire. De plus, l'inventaire de 2020 s'inscrit dans la volonté du Ministère de répondre aux préoccupations de la nation algonquine qui estime que la population d'originaux est en déclin sur ce territoire.

Planification et financement

L'inventaire a été planifié en collaboration avec cinq communautés de la nation algonquine et portait exclusivement sur le territoire de la RFLV. Il comportait 101 parcelles (chacune de 60 km²), ce qui en fait l'inventaire le plus complet à avoir été réalisé sur le territoire de la RFLV. L'approche retenue a été celle d'un inventaire aléatoire avec dénombrement total des bêtes dans les blocs d'inventaire survolés. Le gouvernement du Québec a financé la totalité des travaux.

Réalisation

L'inventaire a été réalisé à l'aide de cinq hélicoptères, du 15 janvier au 21 février 2020. Toutes les parcelles (101 au total) ont été inventoriées dans des conditions optimales d'ensoleillement, d'épaisseur de neige, de délai après une chute de neige, de vitesse et d'altitude de vol.

Chacun des cinq équipages était composé de membres expérimentés du personnel du MFFP, venant de trois directions régionales (Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Laurentides) et de membres des communautés algonquines de Kebawek, de Kitcisakik, de Kitigan Zibi, de Lac-Simon et de Long Point/Winneway qui ont tous reçu les formations nécessaires pour pouvoir participer (sécurité aérienne et secourisme).

Résultats des efforts combinés

L'analyse des données recueillies révèle une densité moyenne de **2,06 originaux par 10 km² d'habitat** et un cheptel (au moment de l'inventaire) de 2 074 originaux. Les résultats de l'inventaire sont très précis avec un taux de 89,2 %.

Globalement, l'original est établi sur l'ensemble du territoire mais le nombre de bêtes observées par parcelle montre une large fluctuation (entre 0 et 38 originaux).

Un très bon échantillon de 737 orignaux différents observés lors des survols permet d'établir que la population est composée de 61 % de femelles adultes, de 26 % de mâles adultes et de 13 % de veaux.

Le ratio des sexes chez les adultes est de 42 mâles pour 100 femelles. L'indice de productivité est de 22 veaux par 100 femelles adultes.

Principales constatations

La population d'orignaux inventoriée en 2020 affiche une **densité inférieure** au résultat obtenu lors de l'inventaire de 2008.

Il apparaît que cette population d'orignaux subit une pression de chasse légèrement supérieure à sa capacité d'accroissement.

Par ailleurs, la structure de la population est représentative d'une population exploitée et le nombre de femelles adultes nous permet de croire que la mise en place de modalités de chasse plus restrictives pourrait avoir pour effet d'accroître, à moyen terme, le nombre d'orignaux dans la RFLV.

Un rapport complet est en cours de préparation.